

Région : un budget d'urgence économique

Christian Estrosi a présenté hier à Marseille les grandes lignes de son premier budget qui sera voté le 8 avril. « Changement de cap » à l'horizon

La Région est de retour ! » Avait-elle disparu ? Pour Christian Estrosi, c'était tout comme. « Les années passant, on finissait par se demander à quoi servait la Région... » Mais ça, bien sûr, c'était avant. Car désormais, le président souhaite que chaque habitant puisse s'identifier à la Région. « Comme on le fait avec sa commune ou son département. » Hier, lors d'une conférence de presse, Christian Estrosi a présenté les grandes lignes de son premier budget (1) marqué par « l'urgence économique ».

● **La ligne générale...** « Ce budget 2016 est celui du changement de cap, de la rupture. C'est aussi celui de la parole tenue par rapport à la parole donnée. La collectivité passe d'une habitude de dépenses à une exigence d'investissements »

● **Et les grandes lignes budgétaires.** 44 millions d'euros d'économies, amélioration de l'épargne à hauteur de 37 millions d'euros. Capacité de désendettement passant de 11,5 années à 10,2. « C'est le début d'une gestion saine. Nous en finissons enfin avec la spirale des impôts et nous tenons notre

engagement de campagne en supprimant la taxation de l'immatriculation des véhicules propres. »

● **Un budget en hausse.** Résultat du transfert de compétences lié à la loi NOTRe, le budget total de la Région passe de 2,1 milliards à 2,2 milliards. « Dont 555 millions d'euros consacrés à l'amélioration du quotidien des habitants de la région et aux investissements nécessaires à l'avenir de notre jeunesse. »

● **« Entreprises, on vous aime ».** C'est le cri d'amour du président qui annonce vouloir « mettre le paquet » en ce domaine. « Comment gagner la bataille pour l'emploi si on continue de se couper de ceux qui le crée ? Nous allons abattre le mur qui s'est érigé, ces 18 dernières années, entre la Région et les entreprises. » +12 % dans le budget pour les aides directes aux entreprises, +5,6 % pour la formation et l'apprentissage.

● **« Plus aucun territoire ne sera oublié »** 8 millions d'euros (3 dans le passé) consacrés à l'aide aux communes. Qui pourront bénéficier pour leurs projets d'une subvention de la Région allant jusqu'à 200 000 euros, (15 000



Pour le président de la Région, « C'est le budget de la parole tenue. » (Photo M.M.)

euros auparavant). Les communes rurales pourront obtenir une aide supplémentaire de 12 000 euros.

● **Logements sociaux :** « La fin de la double peine ». La précé-

dente mandature conditionnait les aides de la Région au respect de la loi SRU. C'est fini. « Je connais trop les difficultés à appliquer cette loi pour cautionner les sanctions que la précédente majo-

rité infligeait à des communes ne pouvant pas la respecter. »

Quelques autres nouveautés

Partenariat avec Pôle Emploi. La loi NOTRe faisant de la Région le premier acteur économique, un partenariat avec Pôle Emploi sera signé afin de mobiliser les 400 conseillers dédiés à la relation avec les entreprises. Objectif : effectuer un diagnostic personnalisé de chaque territoire.

Formation : obligation de résultat. Les organismes financés par la Région devront atteindre un taux de retour à l'emploi de 70 % (48 % aujourd'hui). Sous peine de voir les aides diminuées ou carrément supprimées.

Associations : subventions sous conditions. Pour obtenir des aides de la collectivité, les associations devront signer une charte des valeurs de la République. Afin de « lutter contre le communautarisme ».

MIREILLE MARTIN
mmartin@varamatin.com

1) Il sera voté lors de la prochaine séance plénière le 8 avril.